



Déclaration liminaire au CHSCT du 28 mai 2019

Mesdames, Messieurs,

De mois en mois, de CHSCT en CHSCT, la CGT constate que la situation se délite dans chaque administration de notre ministère. Les restructurations permanentes et le gel des rémunérations ne font pas le bonheur des fonctionnaires des Finances. Et les changements sont rarement positifs.

Ainsi pour la première fois dans l'histoire du mouvement social douanier, des procédures disciplinaires ont été engagées contre des agents et agentes des douanes mobilisé-e-s. C'est un événement historique inacceptable qui est malheureusement dans l'air d'un temps où le pouvoir pousse la logique du tout répressif dans ses retranchements les plus ubuesques puisque l'on reproche aux douaniers d'avoir voulu trop bien faire leur travail. C'est effectivement l'esprit de la grève du zèle qui consiste à appliquer minutieusement les consignes. Mais qui aujourd'hui dans notre ministère se soucie réellement de la qualité du travail fait ? Cela semble même plutôt l'inverse quand la DRFIP 44 brocarde les géomètres quand ils demandent juste à bien faire leur travail, nous y reviendrons. Pourtant cette notion de travail bien fait est fondamentale pour les conditions de vie au travail, certains pourraient même parler d'épanouissement et de bien être au travail, mais ne soyons pas trop utopistes.

Bref ces sanctions, si elles étaient maintenues seraient de nature à laisser de profondes cicatrices et une amertume certaine dans les services et pourraient à l'avenir nuire au bon fonctionnement de la Douane. Pour la CGT, toutes les procédures en cours doivent être retirées immédiatement et sans conditions. Une pétition est disponible sur le net et nous vous invitons à aller la signer.

À la DRFIP44, la direction, en refusant de communiquer sur ses projets de restructurations, crée une atmosphère délétère et anxiogène. En même temps, quand on voit comment sont gérés les deux dossiers déjà sur la table, à savoir les géomètres du Cadastre en pleine « réorientation professionnelle » et l'équipe de la Paierie Régionale qui va se voir externalisée au sein du Conseil Régional, ce sont les équipes syndicales qui angoissent. Devrons nous saisir le CHSCT à notre tour pour danger grave et imminent ?